

Déchetterie, Echallens (VD)

**Lieu**

Lieu-dit La Clopette
1024 Echallens

Maître de l'ouvrage
Commune d'Echallens

Architecte
Moriggi Ulysses Architecte +
Collaborateurs SA, Echallens

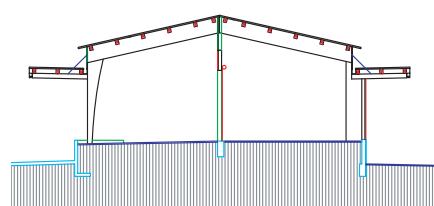
Ingénieur bois
Pouly Ingénieurs Civils SA, Echallens

Construction bois
Ducret Orges SA, Orges
(fourniture des fermes)
Bignens SA, Charpente-couverture,
Bercher (pose)

Volume SIA
9100 m³

Prix/m³ SIA
CHF 150.-

Année
2003-2004



Jusqu'en 2002 et l'adoption du plan partiel d'affectation, les déchets de la commune d'Echallens étaient entreposés dans la décharge des Grands Bois. Afin de répondre aux vœux des forestiers qui désiraient réhabiliter le lieu pour le rendre à la forêt, un terrain de 4500 m² a été acquis par la commune dans la zone industrielle «Aux Condémines» pour y construire une déchetterie. Le programme est regroupé de manière fonctionnelle sous une charpente en bois le long d'une plateforme surélevée, accessible aux véhicules à l'aide d'une rampe. Les différents conteneurs permettant un tri sélectif sont disposés en contrebas le long du quai de déchargement, ce qui facilite le dépôt des déchets. De l'autre côté du quai, le bâtiment accueille les locaux de service fermés destinés aux employés, à la voirie, au bûcheron et au jardinier. Les conteneurs sont protégés des intempéries par une marquise en porte à faux de 3,50 mètres. La structure est composée de fermes en lamellé-collé assemblées selon le système Ferwood, tandis que les parois sont constituées d'une ossature bois, sauf les murs des locaux techniques. Des panneaux translucides disposés sur tout le pourtour assurent l'apport en lumière naturelle.